



Plate-forme mineurs en exil
Platform kinderen op de vlucht

LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS EN BELGIQUE

Katja Fournier, Conférence France Terre d'asile,
Paris, 30 octobre 2015

Les premières étapes

- Signalement
- Dès le signalement un accueil
 - Pendant l'identification : possibilité d'un tuteur provisoire en situation d'extrême urgence
- Dès l'identification: un tuteur qui doit défendre l'intérêt supérieur de l'enfant
 - SPF Justice
 - Pas de mandat ayant un conflit d'intérêt

Mission du tuteur

- **Représenter et accompagner le mineur juridiquement** dans toutes les procédures administratives ou judiciaires (concernant la demande d'asile, le statut d'immigration ou n'importe quelle autre procédure);
- Veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans **l'intérêt supérieur de l'enfant**;
- **Désigner** sans délai un **avocat**;
- Assister à toute séance **d'audition ou interview**;
- Veiller à ce que l'enfant séparé reçoive suffisamment de **soins**, un **logement** décent et une **bonne éducation**, des **soins de santé** et, si nécessaire, des **soins psychologiques**;
- **Respecter les convictions religieuses et opinions politiques** du mineur;

Mission du tuteur

- Établir une **relation de confiance** avec un MENA et consulter le mineur pour connaître son point de vue avant de prendre une décision en son nom;
- Aider à trouver et **proposer une solution durable** qui tienne compte de l'intérêt supérieur de l'enfant;
- Examiner la possibilité d'une **recherche de la famille** et d'un regroupement familial;
- **Gérer les biens** de l'enfant;
- Rédiger pour le **Service des Tutelles** (au plus tard 15 jours après la désignation comme tuteur), pour le **juge de paix** (deux fois par an) et pour les deux en fin de tutelle un **rapport** retraçant la situation du mineur.

Les standards européens pour une tutelle de qualité

The screenshot shows a web browser window with the following content:

- Standard 1**: The guardian advocates for all decisions to be taken in the best interests of the child, aimed at the protection and development of the child. (Icon: Person in a box)
- Standard 2**: The guardian ensures the child's participation in every decision which affects the child. (Icon: Person with speech bubble)
- Standard 3**: The guardian protects the safety of the child. (Icon: Traffic cone)
- Standard 4**: The guardian acts as an advocate for the rights of the child. (Icon: Dog)
- Standard 5**: The guardian is a bridge between and focal point for the child and other actors involved. (Icon: Three people)
- Standard 6**: The guardian ensures the timely identification and implementation of a durable solution. (Icon: Hands holding people)
- Standard 7**: The guardian treats the child with respect and dignity. (Icon: Thumbs up)
- Standard 8**: The guardian forms a relationship with the child built on mutual trust, openness & confidentiality... (Icon: Heart)

The browser's address bar shows the URL: <http://www.corestandardsforguardians.com/p/28/229/-/9/mo104-c211/mo116-mc79/mo94-c197/%2Aprac...>

The taskbar at the bottom shows various application icons and the system clock indicating 18:40 on 23/10/2015.

Différentes étapes de l'accueil des MENA

Un accueil en trois phases:

- 1^{re} phase : Centres d'observation et orientation (15jx2)
 - Aussi pendant l'identification
 - Premier profil du jeune et analyse des vulnérabilités
- 2^{ème} phase : Fedasil – Croix-Rouge
 - Stabilisation du mineur
 - Accueil collectif
- 3^{ème} phase : Initiative locales d'accueil- pouvoir locaux (CPAS)
 - Autonomie accompagnée
 - Accueil à petite échelle

Une zone de tension: aide sociale générale (Accueil organisée par le fédéral) et aide sociale spécialisée (Accueil par l'aide à la jeunesse organisée par les entités fédérées).

Besoins spécifiques?

Projet particuliers:

- Esperanto: centre caché pour victime de traite des êtres humains
- Rixensart: filles enceintes et filles-mères
- Time-out: éviter l'escalade des tensions
- « My future »: irrégularité-retour volontaire-transmigration+formations spécifiques
- Centre d'accueil rapproché pour demandeurs d'asile (CARDA)
- Familles d'accueil(projets en développement)

Défis:

- Profils particuliers : mineurs ayant connus l'errance ; les mineurs ayant des troubles psychiatriques; mineurs en contact avec la justice; les fratries,...

Les défis pour l'année à venir

- Augmentation de 200%. 400-500 arrivées par mois dans les 3 mois à venir.
- Augmentation des profils avec « vulnérabilités spécifiques »: 22%
- Augmentation des 12-14 ans et des – de 12 ans.
 - Trouver un accueil adapté! - Aide spécialisée -↑ places
- Il faut augmenter les places.
 - 1^{ère} phase: de 100 à 340 places. Fait.
 - 2^{ème} phase: faut passer de 850 places à 2000 places.
 - 3^{ème} phase: faut passer de 150 places à 300-400 places
- Anticiper la sortie des centres avec un plan d'accès au **logement privé**.
- Autre défis: augmentation des déterminations de l'âge, retards désignation de tuteurs, manque de psychologues et manque d'interprètes

Des questions?

- Katja Fournier
- T: 0032(0)2/21.94.91
- M: kf@sdj.be
- www.mineursenexil.be
- <http://www.corestandardsforguardians.com/>